



Association de Gestion des Appartements de Transition

Rapport moral 2018

Je terminais le rapport moral 2017 en énumérant les axes d'orientation du nouveau projet associatif 2018-2022 que nous étions en train d'élaborer. Ce projet associatif a été adopté en septembre 2018, et la mise en œuvre de ses orientations a largement été au cœur de notre activité en 2018. A l'occasion de ce nouveau projet associatif, nous avons également décidé à l'unanimité de remplacer « appartements temporaires » par « appartements de transition » dans la dénomination courante d'Agate qui devient donc « association de gestion des appartements de transition ». Cette évolution témoigne de notre engagement toujours plus fort, inscrit au projet associatif, de concourir au parcours de rétablissement de nos usagers.

Parmi les axes opérationnels de ce projet associatif, certains ont été mis au travail dès 2018, et au début 2019, il convient donc d'y insister dans ce rapport moral.

1. Le projet d'extension de l'activité sur tout le territoire du groupement hospitalier de territoire (GHT) 94 nord et le développement du partenariat institutionnel dans le Val de Marne

Le projet de reprise de la gestion locative des appartements du CHS des Murets, engagé dès la fin de 2017, a été conduit au cours de la deuxième moitié de 2018 puis en 2019, dans le cadre d'un groupe de travail avec les équipes soignantes et la direction du CHS des Murets. Ce temps long des échanges a permis, comme nous l'avons souhaité dès le départ, le tissage de l'interconnaissance entre les équipes des Murets et AGATE, au travers de l'exploration pas à pas des modalités très concrètes d'un possible partenariat. Les équipes des Murets ayant exprimé leur fort intérêt pour que ce projet se concrétise, le temps est maintenant venu de la négociation financière avec la direction des Murets, qui se conclura, nous l'espérons, au cours du dernier trimestre 2019.

Comme nous l'avons imaginé, ce projet est en voie de faciliter notre inscription parmi les acteurs du handicap psychique et de l'habitat du Val de Marne. Il faut dire que la période a été favorable à cette inscription : les travaux du projet territorial de santé mentale 94, auxquels AGATE participe en co-animant avec l'association Vivre le sous-groupe de travail sur l'habitat, les travaux du CLSM Charenton / St Mandé / St Maurice, les échanges – en partenariat avec le pôle 94G16, avec la commune de Charenton sur des perspectives de bail glissant ; tous ces temps de coordination ont fait apparaître AGATE comme un des acteurs du handicap psychique et du logement dans le Val de Marne. Une rencontre prévue dans

quelques jours avec l'élue et la directrice de la solidarité du département vient confirmer cette évolution.

2. Le projet de baux glissants

Ce projet, qui était pour AGATE comme le matou de Steve Waring - il revenait toujours, a commencé à prendre forme à la fin 2018, par des rencontres avec des associations expérimentant ce dispositif. Un accord de principe de la commune de Charenton et des rencontres en 2019 avec des bailleurs pourraient accélérer la mise en œuvre de ce projet, qui répondrait ainsi à de nouveaux besoins de certains de nos résidents, en sécurisant leur accès au logement de droit commun.

3. La poursuite de notre politique d'amélioration du parc de logements

Depuis 2016, AGATE est entrée dans une systématisation de l'amélioration du parc des logements. Cette démarche continue a été rendue possible du fait d'une meilleure connaissance des appartements, mais aussi par le perfectionnement des outils de gestion.

Cette politique continue passe par l'acquisition de nouveaux logements, mais en 2018, elle s'est surtout incarnée par la suite du programme de rénovation des logements, sur la lancée de 2017, en mobilisant des financements de mécénat et nos fonds associatifs.

4. Le perfectionnement des outils de connaissance des résidents

Depuis 2016, nous observons une l'évolution des profils d'âge des résidents d'AGATE : plus jeunes, plus dans une démarche d'habitat, mais aussi la présence de résidents âgés pour lesquels l'adéquation de la résidence dans un appartement d'AGATE avec leurs besoins doit pouvoir être ré-interrogée avec les équipes soignantes. Ces observations sur la durée nous ont incité à réaliser en 2018 un tableau de bord rétrospectif des parcours résidentiels des usagers d'AGATE depuis 2003 que nous avons communiqué aux pôles de psychiatrie, comme un outil partagé permettant de travailler la temporalité des séjours des résidents d'AGATE. Ce tableau de bord sera maintenant renseigné et affiné en continu.

5. Le partenariat avec les équipes soignantes au cœur de l'action d'AGATE

Ce qui fait la particularité d'AGATE, c'est le tissage étroit de ses actions avec les équipes soignantes, qui produit quand tout va bien une approche partagée des situations, pour penser collectivement la singularité des parcours des personnes. Mais tout ne va pas toujours bien, et plusieurs situations survenues en 2018 semblent nous rappeler que la trame et la chaîne de ce tissu fragile qu'est notre partenariat doivent en permanence être retissées sur le métier. Ce qui est en jeu, comme depuis toujours, c'est l'énonciation du partage des tâches et des responsabilités respectives tout en co-construisant les accompagnements, le

partage permanent d'informations pour éviter les situations dégradées, l'analyse commune des situations difficiles pour éviter qu'elles ne se renouvellent.

6. Les humains qui font AGATE

S'agissant de l'équipe des salariées, 2018 a vu l'arrivée de Fatima Lamyne au poste de gestionnaire des appartements. Avec ses qualités d'organisation et d'analyse, elle a rapidement pris toute sa place, et a su se faire apprécier des résidents et des partenaires, mais aussi de sa présidente, je peux ici en témoigner. C'est une grande satisfaction pour moi d'avoir une professionnelle comme Fatima en charge de l'activité d'AGATE.

Le projet associatif nous a donné pour objectif de renouveler nos adhérents et d'attirer des jeunes. Je ne sais pas si l'objectif de jeunesse est atteint, mais de nouveaux membres sont venu apporter au conseil d'administration leur engagement à la gouvernance d'AGATE. Tout d'abord Catherine Baujard qui représente le pôle 94G16, et qui s'est impliquée dans le groupe de travail avec les Murets. Ensuite, la représentation des associations d'usagers a été complétée avec Sophie Loison, de l'UNAFAM 94, et Colette Liziard d'Esqui. Et nous avons pu également renouveler le collège des personnes issues de la société civile avec l'arrivée de Marion Jorsin et de Jean-François Bauduret. Seul le collège des représentants des usagers a perdu un de ses membres, avec le départ de Zulfaker Hobaya. Il nous faut d'ailleurs relancer la dynamique d'adhésion et de participation des usagers.

Je reste vigilante, avec le Bureau et la gestionnaire des appartements pour qu'AGATE ne se retrouve pas, du fait de ses responsabilités de bailleur en grande difficulté sur certaines situations résidentielles qui n'auraient pas été anticipées. Mais je suis aussi confiante dans cette remise collective sur le métier, car le savoir faire d'AGATE est maintenant reconnu, et les représentants des pôles au CA ont réaffirmé leur attachement à l'alliance avec AGATE. Les perspectives de développement de notre action présentées au début de ce rapport moral nous donnerons l'occasion en 2019 et au-delà de poursuivre sur notre lancée.